

## AMENAGEMENT D'UNE « RAMPE A CASTOR » SUR LE THOUET - COMMUNE DE PARTHENAY (79)



Après les premières réintroductions sur la Loire en 1976, le castor d'Europe recolonise peu à peu son bassin versant.

Cela fait environ 20 ans que le castor d'Europe fréquente discrètement le bassin versant du Thouet. Ainsi, depuis la confluence avec la Loire, le castor progresse désormais plus rapidement vers l'amont du Thouet et sur ses principaux affluents (Argenton, Dive, Thouaret).

L'espèce est confirmée en 2019 à proximité de Parthenay par de nombreux indices de présence, puis un individu est retrouvé mort, vraisemblablement percuté par un véhicule, à proximité du barrage de Saint-Paul implanté en zone urbaine.

Malgré cet incident le castor est toujours présent mais sa progression est bloquée par l'ouvrage hydraulique infranchissable.

L'aménagement d'un dispositif de continuité a donc été proposé en partenariat avec le service départemental de l'Office Français de la Biodiversité.



Coordonnées GPS :  
Longitude : 0.253725°  
latitude : 46.64.89.30°

**Maître d'ouvrage :** Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet

**Partenaires de l'opération :** OFB-Sd79 (réfèrent technique), Communauté de Communes Parthenay-Gâtine (gestionnaire de l'ouvrage) et la Ville de Parthenay (propriétaire des berges)

**Période de réalisation et durée des travaux :** le 20 octobre 2021 (1 jour)

**Coût et financements du projet :** 1700 € TTC pris en charge par le SMVT

**Entreprise :** Olivier BIRONNEAU - CHANTELOUP 79

**Présentation des objectifs précis de l'action réalisée :**

La configuration du barrage de Saint-Paul et le contexte urbain du site nécessitaient l'aménagement d'un dispositif adapté pour que le castor puisse effectuer ses déplacements sans entrave. Les travaux ont consisté en l'aménagement d'une rampe en enrochements le long de la berge du Thouet permettant le passage de la « marche » que provoque l'ouvrage.

L'ouvrage hydraulique de St-Paul est un barrage à clapets construit au début des années 1980 en remplacement d'une ancienne chaussée de moulin. A l'origine l'ouvrage maintenait un niveau constant en amont et sa hauteur de chute était de 1,25m à l'étiage. Aujourd'hui le barrage est vétuste et il est maintenu volontairement en position abaissée avec une chute résiduelle de 0,40m.

La collectivité gestionnaire s'interroge sur l'avenir de ce barrage et des 4 autres ouvrages hydrauliques qu'elle gère dans la traversée urbaine de Parthenay. Pour cette raison le SMVT a proposé un aménagement rudimentaire et peu coûteux, aisément modifiable en fonction du projet global de continuité écologique qui sera défini à moyen terme sur cette section du Thouet.

L'aménagement peut bénéficier à d'autres animaux (mammifères semi-aquatique comme la loutre notamment)



Le barrage de Saint-Paul avant travaux et son contexte urbain (infranchissable pour le castor)



Mise en place des enrochements (passage rétabli)



Vue du barrage en contexte urbain (Carl Guillet Courrier de l'Ouest)



Le castor d'Europe (archive SMVT)

### Descriptif technique :

L'aménagement est une rampe en enrochement implantée en rive gauche en raison des contraintes d'accès au site. L'enrochement est disposé « en appui » sur la face aval de l'ouvrage abaissé, sans modification de sa structure permettant la manœuvre du clapet métallique en cas de besoin. Son dimensionnement a tenu compte de la fosse de dissipation d'énergie en aval du barrage (environ 1,90m) et de la largeur utile de la rampe, définie à 1,50m.

35 tonnes de matériaux ont été apportés : Ø 800-1200mm en base / Ø 150-300mm pour le blocage.

En complément la pose d'un grillage en berge a été réalisée par la Ville de Parthenay, pour « diriger » le castor vers le dispositif de continuité et empêcher son contact avec la circulation routière.

### Informations sur les aspects administratifs :

Dossier de déclaration Loi sur l'eau (rubriques 3.1.2.0 et 3.1.5.0) et Notice d'évaluation des incidences au titre du site Natura 2000 « Bassin amont du Thouet » - ZSC FR 5400442.

### Documents utilisés disponibles sur demande :

Dossier DLE et notice descriptive du projet.

### Suivi mis en place :

Le SMVT a engagé immédiatement après les travaux un suivi de l'efficacité du dispositif de continuité, avec le recensement des indices de présence du castor d'Europe en amont et en aval des travaux et l'installation d'un piège-photo au droit de l'aménagement.

Une attention particulière est portée à l'information des riverains et des usagers du Thouet sur les enjeux de la présence du castor d'Europe sur notre bassin.

Les éventuels dégâts sur les boisements alluviaux ou sur les peupleraies seront constatés par le service départemental de l'OFB.

Un programme d'animations sous forme de visites de terrain, de sorties en canoë et d'animations auprès des écoles du territoire est mis en œuvre par le syndicat depuis plusieurs années.

Une émission radio a été diffusée au moment des travaux :

<https://radiogatine.fr/news/parthenay-une-rampe-amenagee-pour-les-castors-1374>

### Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Guillaume CHARRUAUD - 06 38 77 08 47 - [guillaume.charruaud@valleeduthouet.fr](mailto:guillaume.charruaud@valleeduthouet.fr)

Président du Syndicat : Olivier CUBAUD - [smvt@valleeduthouet.fr](mailto:smvt@valleeduthouet.fr)



En travaux (clapet relevé)